

Composition du conseil de fondation

ABERLE Claude	Président
GÖHRING Marcel	Vice-président
SELLA Moreno	Secrétaire
AMBROSETTI Pierre	Membre
BENE Jérôme	"
BRUN Pierre-Yves	"
LENOIR Thierry	"
MAILLEFER Philippe	"
MAITRE Christine	"
MEIER Isabelle	"
MENETREY Corinne	"
MURISIER Etienne	"

Pallanterie News

EDITORIAL

L'année 2010 a permis à la Fondation de finaliser son développement et de voir l'ensemble de ses structures être entièrement opérationnelles. A ce jour, tous les locaux sont occupés, toutes les places de parking commercialisées. La Fondation tourne donc à plein régime, ceci après plus de dix années de travaux.

Mais l'emplacement de la zone, une des seules de la rive gauche avec celle, plus petite, de Thônex, favorise toujours l'émergence et le développement de nouvelles activités. A ce titre, le nombre de demandes de surfaces supplémentaires ne cesse d'augmenter. Il y a donc une réelle demande de surfaces et d'emplacements de parking, synonyme de dynamisme de la région et de poursuite du développement de la zone industrielle et artisanale.

Conjuguer proximité en termes d'emplois et d'offres sportives, privilégier des constructions maîtrisées et regroupées sur des sites adaptés, tels sont les vœux des deux communes de Collonge-Bellerive et de Meinier, ainsi que de la Fondation de la Pallanterie, qui ont entrepris des démarches auprès de l'Etat de Genève afin d'inscrire les deux extensions projetées dans le plan directeur cantonal.

Moreno Sella

LA PALLANTERIE — UNE ZONE EN PLEIN ESSOR

Les communes de Meinier et Collonge-Bellerive se sont associées pour saisir le DCTI (département des constructions) d'une demande de renseignements ayant pour objet l'extension de la zone industrielle et artisanale de la Pallanterie ainsi que l'extension de la zone sportive de Rouelbeau par le déclassement d'un nouveau secteur actuellement en zone agricole.

En effet, les nombreuses sollicitations d'entreprises désireuses de s'installer dans la région Arve et Lac ou en recherche de terrains à bâtir démontrent non seulement un grand intérêt pour l'implantation dans ce secteur mais aussi le manque important de surfaces artisanales disponibles.

C'est dans cet esprit que les autorités politiques des deux communes et la Fondation de la Pallanterie ont à cœur de répondre à ces demandes toujours plus pressantes, ce d'autant que le regroupement des activités artisanales et sportives, dans ce périmètre unique, contribue à la mixité de l'habitat et de l'activité économique sans péjorer l'aspect environnemental.

Préserver la qualité de vie de nos habitants consiste aussi à maîtriser leurs déplacements en leur offrant des emplois à proximité de leurs logements.

Pour l'avenir de ce développement que nous voulons harmonieux, l'engagement de Meinier et Collonge-Bellerive est total. C'est une volonté claire de donner les meilleures conditions d'installation aux futures entreprises qui choisiront de développer leurs activités à la Pallanterie.

Commune de Meinier
Commune de Collonge-Bellerive



©Lightmotif

Vue aérienne de
La Pallanterie

Zone industrielle et artisanale de la Pallanterie

Historique

Dès le début des années 1980, les communes de Meinier et de Collonge-Bellerive ont entamé des démarches en vue de la création d'une zone industrielle et artisanale à la Pallanterie. L'idée était d'améliorer la qualité de vie des habitants en regroupant les activités des entreprises alors implantées au cœur des villages dans une zone leur permettant de déployer pleinement leurs activités.

Une première zone d'environ 16 hectares a été créée à la Pallanterie en 1992 (zone n° 1), suivie en 1996 d'une deuxième (Pallanterie-Est), d'environ 58 hectares, à cheval sur les deux communes (zone n° 2).

La forte demande en surfaces de la part des entreprises environnantes avait déjà motivé, à l'époque, l'extension du périmètre initial. Grâce à ces réaménagements de territoire, le plan localisé de quartier du centre de Vésenaz (création d'un centre commercial et d'une centaine de logements) a enfin pu être entrepris.

Fondation des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie

Fondation de droit public créée à l'initiative des deux communes, inscrite au Registre du commerce le 16 juillet 1997, elle a pour but de devenir propriétaire ou superficière d'immeubles situés dans la zone Pallanterie-Est (zone n° 2), d'aménager, d'exploiter et de gérer lesdits immeubles. Elle assure entre autres la gestion de cette zone selon les plan et règlement directeurs approuvés par le Conseil d'Etat.

La Fondation est composée de douze conseillers nommés à parts égales par les communes pour chaque législature (4 ans), qui se réunissent en séance plénière environ six fois par année. Ils sont actifs dans quatre commissions appelées à traiter des dossiers spécifiques (finances, juridique, technique et marketing/gestion des bâtiments). Le comité, constitué du président, du vice-président et du secrétaire, ainsi qu'un secrétariat permanent assurent les affaires courantes de la Fondation et préparent les dossiers en vue de leur soumission au conseil de fondation.

Point de situation

La Fondation de la Pallanterie a été dotée par les deux communes de terrains totalisant environ 33 hectares et représentant huit des douze parcelles figurant sur le plan directeur régissant la zone (cf plan en page 4).

Toutes les parcelles appartenant à la Fondation dans le périmètre de la zone, sur lesquelles un bâtiment peut être érigé sans autre contrainte que celle de respecter le plan directeur ou obligations d'ordre juridique, sont exploitées. Toutes les surfaces disponibles ont été rapidement commercialisées, générant des emplois supplémentaires dans la région.

Le défi a été relevé et la demande a très vite dépassé l'offre. 44 entreprises sont actives dans la zone Pallanterie-Est, employant plus de 800 personnes.

Depuis 2004, la Fondation n'est plus en mesure de répondre aux diverses sollicitations qu'elle reçoit régulièrement. A relever également que certaines entreprises en place sont à l'étroit et recherchent des surfaces supplémentaires.

Perspectives d'avenir

La rive gauche souffre du manque de surfaces dévolues aux activités industrielles et artisanales. La zone de la Pallanterie est attractive, les demandes pour s'y installer se font pressantes.

A l'écoute des besoins exprimés et attentives aux perspectives de développements, les deux communes ont déjà exprimé, dans leurs plans directeurs communaux, la volonté d'étendre le périmètre de la zone industrielle et artisanale.

L'extension envisagée (zone n° 3), en direction de la Capite, permettrait de concilier les impératifs actuels et envisagés, de diversifier l'offre d'emplois, tout en conservant une zone à échelle humaine. La Fondation veillera à encourager les projets entrant dans le cadre du développement durable, par le recours notamment aux énergies renouvelables.



Centre sportif de Rouelbeau

Historique

En 1995, la commune de Meinier a fait l'acquisition du centre sportif appartenant au Crédit Suisse.

Son périmètre, en zone agricole, a ensuite fait l'objet d'une procédure de déclassement en zone sportive, visant à offrir un site regroupant des installations plus complètes (zone no 4) :

- 3 terrains de foot dont 1 en gazon synthétique
- 5 courts de tennis dont 3 en terre battue
- 1 piste de 100m.
- 1 piste de saut en longueur
- 1 zone de pétanque
- 1 terrain de basket
- 1 terrain de beach-volley
- 1 place de jeux pour enfants
- 1 buvette-restaurant
- 8 vestiaires dont 2 publics

Ces installations, partagées entre les communes de Collonge-Bellerive (15%) et de Meinier (85%), ont été inaugurées le 23 mai 2009.

Le Groupement Intercommunal du Centre sportif de Rouelbeau

Ce groupement de droit public créé à l'initiative des deux communes en 2008 a pour but de gérer et d'exploiter les installations. Il est composé de six membres dont deux représentent la commune de Collonge-Bellerive. A ce jour, les actifs (terrains et bâtiments) appartiennent à la commune de Meinier, Collonge-Bellerive participant à la location du centre.

Point de situation

Ce site rencontre un franc succès auprès des amateurs de balle des deux communes, notamment des clubs de football du FC St-Paul (Collonge-Bellerive) et de l'US Meinier. Cependant, la commune de Collonge-Bellerive a besoin de terrains de football supplémentaires et, de plus, un grand nombre de communes d'Arve et Lac souhaitent élargir la palette d'activités sportives dans la région. Elles ont lancé une étude de faisabilité d'extension du périmètre actuel plutôt que de devoir trouver des solutions menant à la création de centres isolés.

Perspectives d'avenir

La rive gauche a besoin de compléter son offre sportive par la construction de diverses installations telles que :

une piscine, une salle omnisports, de nouveaux terrains de football ainsi que d'autres équipements : un

mur d'escalade, un boulodrome, etc. Ce programme s'inscrit tout naturellement dans l'extension du centre sportif actuel de Rouelbeau (zones nos 5 et 6).

Au fur et à mesure de leur arrivée dans le Groupement Intercommunal, les communes environnantes y seraient représentées conformément aux statuts.



Centre sportif de
Rouelbeau

Les entreprises installées à La Pallanterie-Est

Bâtiment 1 - rte de Thonon 158 – 1245 Collonge
Garage Jean Krucker SA Atelier, vente, shop, station-service

Bâtiment 2 - ch. Pallanterie 5 – 1222 Vézenaz
Lundin Petroleum Exploration et exploitation pétrolière
Shamaran Petroleum Exploration et exploitation pétrolière

Bâtiment 3 - ch. Pallanterie 7 – 1252 Meinier
Abensur Rodney Restauration de véhicules de collection
Alarme et Sécurité Vidéo SA Etude et install. systèmes d'alarme
Aqasport Tepaca SA Vente et entretien de bateaux
Bâches Panchaud SA Bâches, stores, tentes, moustiquaires
Carrosserie Berthelet Carrosserie - peinture au four, marbre
De Siebenthal & Cie Carrelages et sanitaires
Egidex SA Distribution de produits de sécurité
Garage Clivaz Atelier mécanique de réparation automobile
JP Excursions - Piffaretti J.-D. Service de maintenance autocars
Mori Piscines SA Vente et installation de piscines
Alain Nicollet & fils Atelier de ferblanterie
Psarofaghis Jean Chantier naval
Protelec SA Installations électriques, alarmes, vidéo
Sipel Electronic SA Fabrication et vente de matériel pour l'électronique
Tex Motos Vente et réparation de motos

Bâtiment 4 - ch. Pallanterie 11 – 1252 Meinier
Fondation Archives Antonio Saura Divulgation et édition
Chantier Naval Bois & Composite Sàrl Chantier naval
Darest Informatic SA Ingénierie informatique hardware et software
DS Détartrage & Service SA Détartrage, traitement eau et nett. tuyaux
EPI Atelier occupationnel, fabrication de bougies

Kauz Didier Entreprise d'électricité et de téléphonie
Krugier Aviel Restauration, création d'œuvres d'art
Mizensir Atelier de fabrication de bougies
Monnier Stéphane Chantier naval, fabrication de bateaux en bois
Muller Rénovation Rénovations, réfections d'appartements
Muller Services SA Systèmes de chauffage
Pascal Carluy Agencements SA Menuiserie et agencements divers
Promo T. & I. Systèmes sécurité, gestion habitat
Rodriguez Juan Menuiserie, agencements, rénovation
Rossi Christophe Menuiserie, ébénisterie, agencements

Bâtiment 5 - ch. de la Pallanterie 10 – 1252 Meinier
EPI Etablissement Public pour l'Intégration

Bâtiment 6 - rte de Compois 6 – 1222 Vézenaz
Agabekov SA Fabrication et installation systèmes d'éclairage
Axions SA Maison d'édition
Chavaz Luc Menuiserie, agencement
Ferretonnerie Betemps Sàrl Ferretonnerie d'art
Fondation de la Pallanterie Gestion de la zone, secrétariat
Hach Lange Sàrl Fabrication d'instruments de mesure
Pennachioli Frères Serrurerie
R.E.I. SA Laboratoire culinaire

Bâtiment 7 - rte de Compois 12 – 1252 Meinier
Caserne des pompiers de Meinier
Créactive'pub Atelier de créations graphiques, publicité
Hach Lange Sàrl Fabrication d'Instruments de mesure
Serrurerie 2000 SA Constructions métalliques

44 entreprises – 815 emplois

PLAN DE LA ZONE PALLANTERIE-EST

Légende

- Bât. sur les parcelles appartenant à la Fondation
- Parcelles appartenant à la Fondation
- Bât. projetés (selon le plan directeur)
- Cheminement piétonnier
- Espaces verts
- Bassin de rétention
- Périmètre de la Fondation
- Limite communale

Seul le plan directeur 28689-A fait foi
15.10.2009



Adresse : Fondation des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie – Rte de Compois 6 – 1222 VESENAZ
Tél. 022 772 01 01 – Fax 022 772 01 09 - e-mail: za-pallanterie@za-pallanterie.ch

Secrétariat : Madame Isabelle COUTAZ-JAQUET, Madame Catherine PENDVILLE

Régie : Régie Broliet S.A. – 36, avenue Cardinal-Mermillod – 1227 CAROUGE – Tél 022 908 23 23

Rédaction : Fondation de la Pallanterie

Distribution : A tous les ménages de Collonge-Bellerive, Meinier, Anières, Choulex, Cologny, Corsier, Gy, Jussy, Hermance, Vandoeuvres

Tirage : 11'000 exemplaires.